



SERVICE
DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE
ET DE SECOURS

DÉLIBÉRATION N°4 DU 27 MARS 2023

Numéro enregistrement Préfecture : DC-20230327-4

REFORME ET CESSION DE BIENS

Sur convocation du 17 mars 2023, de son président, Monsieur Pascal LEWICKI, le Conseil d'Administration du S.D.I.S. du Lot s'est réuni le Lundi 27 Mars 2023 à 14h30.

Etaient Présents

Avec voix délibérative :

Monsieur Pascal LEWICKI, Madame Dominique BIZAT (visioconférence), Madame Véronique CHASSAIN, Madame Edith LAGARDE, Madame Françoise LAPERGUE, Madame Anne LAPORTERIE, Monsieur Fausto ARAQUE, Monsieur Régis VILLEPONTOUX, Madame VACOSSIN Emilie (visioconférence), Madame FIGEAC Mireille (visioconférence), Madame Véronique ARNAUDET (visioconférence)

Sans voix délibérative :

Colonel hors-classe Jean-François GALTIE, Médecin de classe exceptionnelle Marie-Pierre TAILLADE, Lieutenant Pascal MALES, Colonel Patrick MAGRY, Capitaine Philippe CADENES

Assistaient également :

Madame Laurence MAGINOT, Madame Marie-Ange MAGRE, Lieutenant-colonel Olivier LABADIE, Lieutenant-colonel Jérôme FERRAGE, Lieutenant-colonel Virgile MOREAU, Madame Elodie JEURISSEN, Monsieur Denis CHOPIN

Etaient absents / excusés :

Madame la Préfète, Monsieur le directeur de cabinet de la Préfecture, Monsieur Rémi BENSOUSSAN, Madame Marie Josée SOURSOU, Madame Catherine MARLAS, Monsieur Vincent BOUILLAGUET, Monsieur Pierre MOLES, Monsieur Alfred TERLIZZI, Monsieur Jean Luc MARX, Monsieur Jean-Claude SAUVIER, Monsieur Jean-Marie COURTIN, Madame Caroline MEY-FAU, Capitaine Philippe DELTOUR, Adjudant Christophe MORANDIN, Monsieur Marc CARPREAUX, Monsieur Christian PONS, Capitaine Jean Marc MATHIEU, Capitaine Clément RENAUD, Adjudant Stéphane BERGOUGNOUX, Adjudant-chef Mathieu DUHAMEL

Le SDIS du Lot souhaite vendre et réformer des biens.

1) Cession à titre gratuit d'un véhicule

Le SDIS du Lot souhaite céder à titre gratuit le présent véhicule à l'Union départementale des Premiers Secours du Lot.

EXERCICE	ARTICLE IMPUTATION	INVENTAIRE	DUREE AMORTISSEMENT	VALEUR ORIGINE	DESIGNATION DU BIEN	IMMATRICULATION	VNC AU 31/12/23
2003	21561	3448	15	73 331,77	VSAV	5376 KB 46	

II) Vente de 5 débitmètres

Le service Prévention souhaite vendre cinq débitmètres par le biais d'une plateforme en ligne ou par l'action de la Direction Nationale d'Interventions Domaniales :

EXERCICE	ARTICLE IMPUTATION	INVENTAIRE	DUREE AMORTISSEMENT	VALEUR ORIGINE	DESIGNATION DU BIEN	VNC AU 31/12/22
2010	21562	4914	10	22 126,00	5 Débitmètres	-

III) Réforme de biens

Le SDIS du Lot propose également de réformer plusieurs biens vétustes : un débitmètre, des fauteuils de bureau, un caisson d'attaque et une berce plateau technique.

EXERCICE	ARTICLE IMPUTATION	INVENTAIRE	DUREE AMORTISSEMENT	VALEUR ORIGINE	DESIGNATION DU BIEN	VNC AU 31/12/22
2010	21562	4914	10	4 425,20	1 débitmètre	-
2004	2184	3590	10	1 200,01	Lot de 5 fauteuils de bureau - CSP Cahors	-
2010	21578	5005	10	31 937,04	Caisson d'attaque	-
1984	21561	1166	10	15 516,34	Berce plateau technique	-

PROPOSITION :

Il est proposé que le CASDIS autorise :

- à sortir de l'actif les biens susmentionnés et à passer les écritures correspondantes ;
- à donner le véhicule ;
- à vendre les biens susmentionnés et à encaisser les recettes correspondantes ;
- à réformer les biens susmentionnés.

Détail du vote :

Présents : 11
Votants : 11
Pour : 11
Contre : 00
Abstention : 00

**Le Président du Conseil d'Administration du Service
Départemental d'Incendie et de Secours du Lot**

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Cahors, le 27 Mars 2023



Pascal LEWICKI

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse, dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.